

**AVIS PUBLIC**  
**Aux contribuables de la Ville de Forestville**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES #20201007-11**  
**CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE AU-DESSUS**  
**DE LA RIVIÈRE SAULT-AUX-COCHONS**

La Ville de Forestville demande des soumissions pour la réalisation de travaux de construction d'une passerelle de 40.5 mètres pour véhicules hors route, au-dessus de la rivière Sault-Aux-Cochons.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles uniquement sur le Système Électronique d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec au <https://www.seao.ca>. Les personnes intéressées à présenter une soumission recevront tout document d'appel d'offres (incluant les questions et réponses soumises) par le SÉAO.

Les soumissions adressées au soussigné, seront reçues **avant 11 heures, le 7 octobre 2020** à l'adresse suivante :

Ville de Forestville  
Soumission # 20201007-11  
1, 2<sup>e</sup> Avenue,  
Forestville (Québec) G0T 1E0

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur au Québec relativement à la Covid-19 et les mesures de distanciation sociale ayant été décrétées par le Gouvernement, la Ville fera l'ouverture des soumissions, en présence de deux témoins. Le public y sera admis à la condition de respecter les règles et de porter un masque.

Les documents requis devant accompagner la soumission sont énumérés à l'article 2.5 du devis administratif.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville.

Toutes les questions ou demandes d'information en lien avec l'appel d'offres devront être acheminées strictement par écrit à M. Richard Duguay à [dg@forestville.ca](mailto:dg@forestville.ca), et ce, avant le 2 octobre 2020 à midi.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter sa soumission, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Forestville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Forestville, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2020.



Richard Duguay, greffier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Richard Duguay, directeur général, secrétaire-trésorier et greffier de la Ville de Forestville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 16 septembre 2020, sur le babillard de l'hôtel de ville situé au 1, 2<sup>e</sup> Avenue et du Complexe Guy-Ouellet situé au 10, 10<sup>e</sup> Rue ainsi que sur le site Internet [www.ville.forestville.ca](http://www.ville.forestville.ca) dans la section « Services aux citoyens » onglet « Avis publics et document ».

Ce 16 septembre 2020



Richard Duguay, greffier